



ALLIANCE HÔPITAL
SNAM-HP & CMH



Syndicat National des Médecins, Chirurgiens,
Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des
Hôpitaux Publics



Coordination
Médicale
Hospitalière

Paris le 9 Décembre 2024,

La Coordination Médicale Hospitalière (CMH) et le Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM-HP), réunis au sein d'Alliance-Hôpital, se félicitent du rejet à l'unanimité des projets de décrets visant à réduire à 90% la rémunération des praticiens des hôpitaux et étudiants en médecine en arrêt maladie, au lieu de la maintenir en l'état pendant 3 mois avant qu'elle ne baisse à 50 % pendant 9 mois.

Ce vote, exprimé à l'unanimité des participants au CSPM de ce matin, a réuni l'ensemble des trois Collèges : celui des hospitalo-universitaires, des praticiens titulaires et contractuels, ainsi que des établissements de santé.

Plutôt que de cibler les praticiens, toujours dépourvus de protection sociale complémentaire pourtant obligatoire, et alors que la loi de Santé a été censurée par l'Assemblée nationale, nous attendons que des actions plus constructives et attractives pour l'hôpital public soient mises en œuvre rapidement.

Pr Sadek BELOUCIF, *Président du SNAM-HP*

Dr Norbert SKURNIK, *Président de la CMH*